

Animateur : M. Bruno Renon
Membres présents : MM. Jean-Louis Hauquin, Bernard Portrait, Jean-Claude Renon,
Membres excusés : MM. Yann Terrade, Thierry Pinard
Invité : M. Laurent Fouché
Membre absent : Néant

SOMMAIRE

1° *Sujet(s) « Pour décision »*

✓ Création d'un Statut Départemental de l'Arbitrage

2° *Sujet(s) « Pour information et échanges »*

✓ Néant

3° *Questions et informations diverses*

✓ Néant

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : Néant

Civilités : La Commission du Statut de l'Arbitrage présente ses condoléances à la famille et aux proches de M. Jean GUILLEN.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Création d'un Statut Départemental de l'Arbitrage (B. Renon)

Après exploitation du Statut Fédéral de l'Arbitrage, la commission a constaté que celui-ci n'était pas adapté au niveau régional et départemental.

A ce titre, la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage, a pris la décision de mettre en place, un Statut Départemental de l'Arbitrage qui traite des spécificités inerrantes à notre territoire.

Le Statut Départemental de l'Arbitrage est tout simplement une déclinaison du Statut fédéral, qui englobe les spécificités liées à notre territoire.

Le Statut Départemental de l'Arbitrage sera présenté au prochain CODIR, pour validation, puis aux clubs (pour information) lors de la prochaine Assemblée générale.

Décision 01 : Les membres de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage valident, à l'unanimité, ce statut départemental.

Celui-ci sera présenté, pour validation, au prochain CODIR, puis aux clubs (pour information) lors de la prochaine Assemblée générale.

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Néant

**RECAPITULATIF DES DECISIONS DE LA COMMISSION DU STATUT DE
L'ARBITRAGE DU 25/02/2026**

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Homologation du Statut Départemental de l'Arbitrage	Validé	B. Renon

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30

**L'animateur,
Bruno RENON**



**Le Secrétaire
Jean-Claude – RENON**

